

Communiqué de presse

L'UPSADI et France Silver Eco scellent un partenariat au service du maintien à domicile

Paris, le 18 mars 2025 – L'Union des Prestataires de Santé à Domicile Indépendants (UPSADI) et France Silver Eco, animateur de la filière Silver économie, ont signé ce jour une convention de partenariat visant à la coordination entre acteurs de terrain et à promouvoir la place essentielle des Prestataires de Santé à Domicile (PSAD) dans la filière.

Ce rapprochement se traduira par des actions communes autour du « Bien vieillir » et de la promotion du maintien à domicile dans les meilleures conditions, tout en renforçant la visibilité des PSAD auprès des pouvoirs publics et des autres acteurs du secteur.

Une signature au service du renforcement des synergies PSAD / France Silver Eco

L'Union des Prestataires de Santé à Domicile Indépendants (UPSADI) et France Silver Eco, animateur de la filière Silver économie, signent aujourd'hui une convention de partenariat dont les objectifs sont les suivants :

- Réflexions communes autour du « Bien vieillir » et du maintien à domicile dans les meilleures conditions
- Mise en avant de la valeur ajoutée apportée par les PSAD dans le cadre du virage domiciliaire engagé par la puissance publique permettant de répondre à la transition démographique (étude, rapport, contribution...)
- Mise en relation entre les réseaux des parties au service d'une meilleure collaboration



A travers cette convention, l'UPSADI et l'ensemble de ses adhérents intègrent officiellement la filière Silver économie. **L'objectif de ce rapprochement est de mettre en valeur leur action et de créer des ponts avec d'autres acteurs de la filière, permettant une meilleure articulation au service du maintien à domicile.**

Luc Broussy, Président de France Silver Eco :

« Enquête après enquête, les seniors expriment le souhait de vieillir chez eux. La filière doit contribuer à la création de réponses adaptées, en intégrant à la réflexion l'ensemble des parties prenantes. Les PSAD constituent un chaînon essentiel du maintien à domicile, du « aller vers ». Grâce à eux, nous devons également permettre la massification des aides techniques, outil important du maintien à domicile. »

Un maillage territorial clé au service des seniors

Didier Daoulas, Président de l'UPSADI :

« Les 2 300 entreprises de PSAD et leurs 33 000 salariés, dont 6 500 professionnels de santé, sont mobilisés chaque jour auprès des patients. Avec notre ancrage territorial unique et l'expertise de nos équipes, nous sommes un acteur clé pour garantir des soins sûrs et de qualité à domicile. Ce partenariat avec France Silver Eco permettra de mieux faire connaître le rôle essentiel des PSAD auprès des différents acteurs de l'écosystème et des pouvoirs publics et d'amplifier notre contribution à la filière Silver économie »

A propos de France Silver Eco

Association mandatée par le Gouvernement pour animer la filière Silver économie, écosystème d'acteurs publics, privés et associatifs (entreprises, start-up, associations, fédérations, mutuelles, Etat, collectivités locales...) qui contribuent à adapter la société au vieillissement de manière préventive et globale (logements, villes et mobilités adaptés, santé et prévention, lien social, soutien aux aidants...). Son objectif est de fédérer des parties prenantes au service de la production de données, d'expérimentations ou de collaborations au service du bien vieillir.

A propos de l'UPSADI

Créée en 2013, l'UPSADI est un syndicat de prestataires de santé à domicile (PSAD) qui a pour particularité de rassembler plus de 450 adhérents, prestataires indépendants, dont les dirigeants sont majoritairement les propriétaires.

Présents sur l'intégralité du territoire métropolitain et Outremer, les adhérents de l'UPSADI accompagnent les patients équipés d'un dispositif médical à leur domicile tout au long de leur parcours de soin, contribuent à leur accompagnement thérapeutique et participent activement à leur meilleure observance à leur traitement dans le cadre de maladies chroniques (maladies respiratoires, diabète...), de pathologies lourdes (Parkinson, oncologie...), en chirurgie ambulatoire. Ils accompagnent également les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap via la fourniture d'aides techniques.

Intervenant sur prescription médicale, les PSAD prennent en charge à domicile 4 millions de patients grâce aux 2 350 entreprises implantées sur l'ensemble du territoire national. Les prestataires emploient plus de 33 000 salariés dont 6 500 professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, diététiciens...) et de nombreux professionnels d'astreinte disponibles 24h / 24 et 7j / 7.

Contacts Presse :

UPSADI : Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr – 06 52 03 13 47

FRANCE SILVER ECO : Agence Havas – Alice Ferré – alice.ferre@havas.com – 07 84 10 08 17